RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Annexe 1

Projet « devoirs faits »

du collège (nom) de (ville)
Septembre 2020 - Académie de Strasbourg

I PILOTAGE DU PROGRAMME « DEVOIRS FAITS »

(pistes de réflexion ni contraignantes ni exhaustives : avec qui élaborer le projet « devoirs faits » du collège et comment le faire en articulation avec le projet d'établissement ? Qui est le coordonnateur « devoirs faits » et quelles sont ses missions ? Comment faire de « devoirs faits » un levier de réflexion collective et de développement professionnel ? Comment animer la réflexion pédagogique sur la question du travail personnel des élèves ? Comment impliquer davantage les enseignants dans le programme ? Quelle évaluation quantitative et qualitative du programme « devoirs faits » ? Etc.)

a/ Description et analyse de la situation en 17-18, 18-19 et 19-20

b/ Evolutions envisagées pour l'année 20-21

II ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME « DEVOIRS FAITS »

(Pistes de réflexion ni contraignantes ni exhaustives : quels besoins des élèves du collège ? Comment articuler « devoirs faits » avec les autres dispositifs d'accompagnement des apprentissages des élèves existant aujourd'hui au collège ? Quelles pratiques de classe pour renforcer le lien entre le travail dans la classe et le travail personnel des élèves ? Quel dialogue entre encadrants et enseignants prescripteurs de devoirs ? Comment susciter l'adhésion des élèves et maintenir leur intérêt ? Quelles modalités d'intervention pour les encadrants non enseignants des créneaux « devoirs faits » ? Etc.)

a/ Description et analyse de la situation en 17-18, 18-19 et 19-20

b/ Evolutions envisagées pour l'année 20-21

III ORGANISATION DU PROGRAMME « DEVOIRS FAITS »

(Pistes de réflexion ni contraignantes ni exhaustives : utilisation de la diversité des ressources humaines ? Intégration des créneaux « devoirs faits » aux emplois du temps des classes et des enseignants ? Rôle des professeurs principaux dans le programme « devoirs faits » ? Déploiement du programme au long de l'année scolaire ? Conditions et ressources matérielles à disposition ? Elèves bénéficiaires ? Outil d'information et de communication entre les acteurs ? Outils de communication en direction des parents ? Etc.)

a/ Description et analyse de la situation en 17-18, 18-19 et 19-20

b/ Evolutions envisagées pour l'année 20-21

IV INDICATEURS DE SUIVI ET MOYENS « DEVOIRS FAITS »

a/ Proportion (%) d'élèves bénéficiant du programme « devoirs faits » (indicateur national)

	17-18	18-19	19-20	Cible 20-21
Sixième				
Cinquième				
Quatrième				
Troisième				
TOTAL				

b/ Durée hebdomadaire moyenne par élève bénéficiant du programme « devoirs faits » (indicateur national)

	17-18	18-19	19-20	Cible 20-21
TOTAL				

c/ Nombre moyen d'élèves par créneau « devoirs faits »

	17-18	18-19	19-20	Cible 20-21
Nombre moyen d'élèves par créneau				

d/ Part (%) des heures assurées par les différents intervenants « devoirs faits » (indicateur national)

	17-18	18-19	19-20	Cible 20-21
Enseignants				
Assistants (AED-AP)				
Volontaires service civique				
Autres				

e/ Encadrement prévu pour l'année 20-21

	Nombre de personnes
Enseignants	
CPE	
AED, AP, AESH	
Personnels sociaux et de santé	
Personnels administratifs	
Volontaires du service civique	
Associations	
Parents d'élèves	
Autres	
TOTAL	

f/ Coordonnateur « devoirs faits » de l'établissement (nom et fonction) :

g/ Indicateurs de suivi spécifiques à l'établissement